

Granotes

Accessibilité
Une priorité
pour la Ville

Page 6

Sécurité

La surveillance des plages est déjà assurée

Pages 8-9

Ville d'Argelès-sur-Mer
Bulletin municipal
d'information
n°111 . mai - juin 2013



SAUVETEUR
AQUATIQUE
ARGELES SUR MER

Education

Une actualité très dense.

.....Page 3

Travaux

Le tour d'horizon des chantiers au village et à la plage.

.....Pages 4-5

Accessibilité des lieux publics : une priorité.....Page 6

Aménagement du port : toujours plus d'espace et de convivialité.....Page 7

Plage

Les plages : objets de tous les soins.....Pages 8-9

Vie municipale

Les dossiers du conseil.

Le conseil municipal des jeunes est installé.

.....Pages 10-11

Culture

El manuscrit d'Argelès.

Jardins en fête : une première réussie.

.....Page 12

Animations

L'agenda de juin.

.....Page 13

Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

Agenda

Tous les rendez-vous.

.....Page 16



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com

Rédaction et Maquette

Service Communication.

Crédits photographiques

Service Communication.

Imprimerie

Imprimerie Salvador
(Elne) Papier 100% recyclé.

Editorial



Propos d'avant-saison

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Député des Pyrénées-Orientales

Nous arrivons aux portes de l'été, une période clé dans la vie de notre commune. Pour anticiper l'arrivée de cette saison qui prête au farniente, la ville a poursuivi ses aménagements. Ceux-ci se traduisent par des réalisations que vous pouvez découvrir en déambulant dans Argelès-sur-Mer. Toutes visent le même objectif : améliorer notre qualité de vie et notre environnement.

Parmi les chantiers d'envergure lancés par l'équipe municipale et qui viennent de s'achever, j'en citerai deux dont l'utilité sera prouvée au cours des futures périodes de grande affluence. D'abord la route de Taxo à la mer, dorénavant mieux adaptée à la circulation automobile comme aux déplacements des piétons et des cyclistes, est à nouveau ouverte ; ensuite, le parking des platanes, aujourd'hui modernisé avec des emplacements pour les deux-roues, offre un stationnement à proximité des plages qui répond mieux aux attentes.

La ville investira cette année quatre millions d'euros dans la voirie, sur l'ensemble du territoire communal, au village, à la plage et dans les écarts : c'est une enveloppe budgétaire importante.

L'autre initiative marquante de ce printemps concerne le centre-plage. La récente création d'un espace réservé aux livraisons des commerces rend cette zone très fréquentée exclusivement piétonnière.

Je suis tout à fait conscient que cette initiative bouleverse certaines habitudes, mais je rappellerai ici qu'elle est le fruit d'une réflexion menée conjointement par les élus municipaux, les riverains et les commerçants du secteur concerné. En effet, j'ai pour habitude de travailler dans l'échange et la concertation. Pour preuve, la Ville organise régulièrement des réunions publiques. Les prochaines se dérouleront à 18 h 30 les 10, 17 et 21 juin, salle Poiraud à la plage. Elles concerneront les trois secteurs de la plage, du Racou jusqu'à la plage nord.

Dans un autre domaine, plus ludique mais aussi primordial, la surveillance des plages a débuté à la fin du mois d'avril, bien avant la plupart des stations touristiques du littoral français. Cette initiative est dictée par une certaine logique : le nombre d'usagers adeptes des bains de mer ou de soleil s'accroît considérablement dès que le beau temps s'invite sur notre littoral. Doit-on attendre le mois de juin pour se préoccuper de leur sécurité ? Non, bien évidemment. C'est la raison pour laquelle Argelès-sur-Mer est pionnière en la matière.

Lycée Emile Combes : c'est parti !



Lycée Emile Combes à Taxo : un des plus gros chantiers de l'histoire d'Argelès-sur-Mer débute en juin

Les opérations de terrassement se poursuivront durant la période estivale. Ce lycée d'enseignement général, professionnel et technique ouvrira à la rentrée 2015. Il accueillera à terme 1 700 élèves. Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux dans les prochains numéros de *Granotes*.

Début des travaux au Collège

Des travaux d'extension et de réhabilitation du collège des Albères initiés par le Conseil général débiteront à la mi-juin. Durée prévue : 24 mois. Essentiellement réalisés durant les périodes de vacances scolaires, ils porteront sur les points suivants : remplacement progressif de tous les sols ; création de nouveaux ateliers pour les sections d'enseignement professionnel et général adapté (Segpa) ; création d'un foyer socioculturel à l'entrée du collège.

Enfin, la mise en place d'isolations extérieures en brique au niveau de tous les bâtiments et la rénovation de toutes les huisseries se traduiront par un gain de 40% au niveau de la performance énergétique.

Des préfabriqués accueilleront les élèves pendant les travaux.

Réforme des rythmes scolaires

Application en septembre 2014

« *Intérêt de l'enfant et concertation avec tous les partenaires* ». Voilà les deux points principaux qui ressortent de la réunion publique organisée en mars dernier à Argelès-sur-Mer par Pierre Aylagas, député-maire, à propos de l'entrée en vigueur de la semaine scolaire de 4 jours et demi.

Près de 200 personnes dont l'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription, Christian Borrat, le député Jacques Cresta, le maire d'Ortaffa, Raymond Pla, des élus d'Argelès-sur-Mer, des enseignants et des parents d'élèves étaient présents.

Deux enseignements essentiels sont à retenir. D'abord que la réforme ne sera appliquée dans les douze communes de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille qu'à la rentrée 2014. La raison ? L'arrivée d'Elné, de Bages et d'Ortaffa au sein de cette communauté le 1^{er} janvier 2014.

« *C'est la communauté qui exerce la compétence de l'animation du temps périscolaire, avant la classe, pendant la pause méridienne et après la classe. Lancer la réforme à la rentrée 2013 alors que d'autres communes nous rejoindront en cours d'année scolaire engendrerait des difficultés d'application* » a expliqué Pierre



Aylagas, président de la communauté.

Ensuite parce que les élus veulent se donner un temps suffisant pour lancer une concertation la plus vaste possible. « *Nous voulons y associer tous les partenaires : les enseignants, les parents d'élèves mais aussi tous ceux qui sont susceptibles d'intervenir dans les écoles pour proposer des activités de loisirs, sportives et culturelles* » a insisté Pierre Aylagas.

Plusieurs scénarii sur l'organisation du temps de travail et d'activités périscolaires seront étudiés au cours de cette année et du premier semestre 2014. « *N'oublions pas que ce qui doit nous guider est l'intérêt de l'enfant et sa réussite scolaire* » a conclu Pierre Aylagas.

Le tour d'horizon des chantiers au

La Ville vient de finaliser de nombreux chantiers d'envergure. Le point en images.

Route de Taxo à la mer



La dernière tranche de travaux réalisée concernait le secteur compris entre le camping de Taxo-les-Pins et le futur rond-point qui desservira



l'entrée du lycée (voir page 3). Elle propose dorénavant un partage exemplaire de la voie entre les automobiles et les modes de déplacement doux.

Parking des Platanes



Les principales nouveautés : réalisation d'une rampe d'accès pour handicapés ; élargissement du trottoir entre le boulevard des Platanes et le parking ; nouvel enrobage ; création de plus de 200



places de stationnement vélo ; pose de six nouveaux containers ; ouverture d'un local de trois WC publics qui jouxte les toilettes automatiques.

Quartier Saint-Pierre



Les travaux de la place des Tilleuls et des rues des Romarins, des Cèdres et des Amandiers sont achevés. Reprise du chantier après l'été au niveau des axes suivants : le chemin Saint-Pierre, la rue des Oiseaux, la rue des Oliviers et la rue Saint-Julien.

Rue d'Alembert



Elle est désormais dotée d'un réseau de collecte des eaux pluviales adapté, d'un nouvel éclairage et d'un revêtement flambant neuf. Ces travaux sont liés à ceux de la rue Joffre. Ils se poursuivent actuellement dans cette voie. L'achèvement du chantier est prévu début juin.

village et à la plage

D'autres chantiers avancent...

Pont sur l'Abat : travaux achevés fin mai



La fin des travaux est programmée avant cet été. Ce pont facilitera l'accès entre le village et le port, quelles que soient les conditions climatiques.

Piscine intercommunale : pose de la première pierre le 26 avril



L'ouverture de l'établissement surviendra en septembre 2014. L'ensemble des installations (grand bassin, petit bassin d'apprentissage, pataugeoire) sera désormais couvert, donc utilisable durant toute l'année par les usagers : scolaires, associations, grand public. La gestion de la piscine (travaux puis fonctionnement) relève désormais de la Communauté de communes Albères-Côte Vermeille.

Une aire réservée aux livraisons de commerces

Le centre-plage 100% piétonnier

Le réaménagement du centre-plage est en cours. Dans ce cadre, un espace réservé aux livraisons des commerces alentour a ouvert le 27 avril.

Cette initiative permet d'améliorer sensiblement le bien-être de tous, riverains, commerçants et touristes. Elle émane d'un souhait du comité de pilotage composé depuis 2008 d'élus municipaux, de riverains et de commerçants de la zone concernée. Étudiée et validée par la Ville, elle rend le centre-plage 100% piétonnier, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Désormais, les véhicules de livraison déchargent leurs marchandises exclusivement sur les espaces dédiés et clairement matérialisés, sur les sites et axes suivants : parking du Grau (5 places), boulevard des Platanes (3 places à côté de l'arrêt de bus), avenue des Pins (2 places) et parking des Pins (15 places).

Sur le parking des Pins, le long de la promenade, l'aire de livraison,

ouverte tous les jours de 6 h à 10 h, couvre un tiers du parking actuel. La rampe d'accès, réaménagée, permet l'acheminement à pied, sans encombre, des livraisons vers les magasins.

Seuls les résidents munis d'une autorisation délivrée par la Ville peuvent tou-

jours accéder à leur garage.

Enfin, la police municipale reste particulièrement vigilante quant au respect de l'utilisation de cette aire de livraison et de non-circulation dans les allées. Des agents, régulièrement postés sur les sites concernés, peuvent informer les personnes souhaitant en savoir plus sur cette nouvelle organisation.

Infos : 04 68 81 16 31

Accessibilité des lieux publics : une priorité

La commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées s'est réunie le 9 avril dernier. Sa mission : rendre l'ensemble de la ville plus facile à vivre pour « tout usager en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer et accéder librement et en sécurité au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités locales ». Tour d'horizon des principales initiatives.



La Casa de l'Albera labellisée « Tourisme et handicap »

Seuls cinq sites du département bénéficient de ce label : Casa de l'Albera, Centre de sculpture Romane (Cabestany) ; Fort Saint-Elme (Collioure) ; Eglise et Trésor de L'église (Prades).

Créé en 2001 à l'initiative du Ministère chargé du tourisme, le label national « Tourisme et handicap » est une réponse à la demande des personnes en situation de handicap qui veulent pouvoir choisir leurs vacances et leurs loisirs en toute liberté.

La Casa de l'Albera est labellisée pour trois handicaps :

- moteur : l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite a été mise en conformité par rapport à la loi de 2005 sur le handicap ;
- mental : le public concerné dispose d'un carnet de travail facile à lire, qui privilégie les visuels. Par ailleurs, des ateliers adaptés peuvent être organisés ;
- auditif : lors d'une journée de formation organisée le 2 avril en partenariat avec le Réseau Culturel/Terre Catalane (qui, à l'instar du CDT, a apporté un soutien actif dans la démarche d'obtention du label), la Casa de l'Albera a reçu une boucle magnétique. Cet équipement amplifie les sons pour son usager.

Concernant le handicap visuel, Réseau Culturel va aider l'établissement argelésien à obtenir un support en braille. Enfin, les personnes malvoyantes peuvent bénéficier de visites adaptées (sur réservation uniquement).

Infos : 04 68 81 42 74



Des trottoirs de plus en plus accessibles



L'objectif de la commune est de mettre en accessibilité l'ensemble des axes structurants d'Argelès-sur-Mer ainsi que les axes reliant les sites stratégiques : commerces, établissements scolaires...

Pour cela, dix-huit abaissements de trottoirs sont déjà ou seront réalisés d'ici la fin de cette année.

Parmi les trottoirs concernés : intersection rue Newton / avenue du 8 mai 1945 ; giratoire des Médailleurs militaires ; école Curie Pasteur (mise en accessibilité depuis les trottoirs de l'avenue du Marasquer) ; traversée de l'avenue du 8 mai 1945 ; avenue de Charlemagne ; axe allée de la Tolérance / rue du 11 Novembre...

Travaux prochainement réalisés : abords de l'Institut d'éducation motrice (abaissement des bordures des trottoirs et reprise du revêtement du trottoir jusqu'à l'Institut) ; place Gambetta, devant la maison sociale du département ; au niveau de la salle du Foyer de la rue du 14 Juillet...

Coût total : 22 500 euros TTC.

Espace Liberté

Une nouvelle rampe d'accès et le rabaissement du seuil de la porte des toilettes ont été réalisés. Ces toilettes ont également fait l'objet d'une réhabilitation intégrale.



Aménagement du port : toujours plus d'espace et de convivialité

Le port change. La Ville ambitionne d'en faire une zone encore plus attractive. Pierre Aylagas, des représentants de l'équipe municipale, des services techniques et du port ont exposé au public le projet d'aménagement du port, en mars dernier à la résidence Maeva. Présentation des travaux et de leurs objectifs.



Le but est de donner envie aux gens d'aller dans ce port ».

C'est le souhait le plus cher de Pierre Aylagas. « Pour cela, nous devons dégager de l'espace, assurer une continuité urbaine entre la promenade et le port, notamment grâce à la nouvelle passerelle qui sera pourvue d'une rampe d'accès handicapés ».

Par ailleurs, la convivialité et l'attractivité du site seront améliorées grâce à la prochaine installation d'un manège sur la place Magellan. « Ce sera un manège fermé et silencieux. S'il fait du bruit, il sera enlevé immédiatement » s'engage le maire auprès des riverains qui craignent des nuisances sonores.

Les trois entrées du port seront traitées.

« On ne privilégiera pas une entrée par rapport à une autre ». Au programme : création de trot-

toirs, végétalisation, mise en sens unique.

Le parking de l'extrémité de l'avenue du Môle est en cours d'aménagement.

Le stationnement n'y sera bientôt plus possible. Dès le début de la haute saison, les billetteries des promenades en mer s'installeront sur cet espace pour répondre à des impératifs de sécurité. « La place sera en cours d'aménagement, mais les billetteries seront parfaitement accessibles ».

Au terme de l'aménagement, le site sera un lieu de vie très actif. En effet, il abritera également un nouveau bâtiment d'une superficie de 60 à 70 mètres carrés, fermé par des baies vitrées, d'une ligne très sobre et surmonté d'une voile latine en guise de décoration. Il accueillera cinq pêcheurs qui pourront y assurer leur vente. Fin des travaux avant l'été 2014.

Enfin, un escalier de 11 mètres

de large permettra de relier la future place au port. Pendant les travaux, la vente se poursuit et les commerces restent ouverts.

Le stationnement est repensé.

Certains espaces de stationnement vont être supprimés, d'autres aménagés. Quatre nouveaux emplacements pour les véhicules de livraison et deux arrêts-minute vont être ainsi créés près de la future place du Môle.

Actuellement à l'étude, la création de cheminements piétons dans le port entraînerait en toute logique la suppression de places de stationnement. « Cependant, le parking des plaisanciers et celui du port peuvent représenter des solutions alternatives » suggère Marc Severac, Adjoint municipal en charge du port. Enfin, la réflexion portera également sur la création de places pour personnes handicapées.

La promenade du front de mer et les bords de la Massane également aménagés.

Du béton marqué rosé servira à définir les espaces piétons tandis que des lignes d'espaces verts vont être créées entre les zones de cheminement et d'enrochement.

L'installation de bancs et de bornes lumineuses basses est également prévue.

Quid des problèmes de dépôts sauvages ?

Malgré les collectes régulières assurées par la Communauté de communes Albères Côte Vermeille (quotidiennes durant la période estivale), ils fleurissent encore trop souvent sur l'ensemble du port.

Une réflexion sur ce problème est menée par la Ville et la CDC en concertation avec les riverains.

Infos : 04 68 95 34 23

Les plages : objet de tous les

La Ville d'Argelès-sur-Mer a ouvert la surveillance de la plage centrale le 27 avril, bien avant la plupart des stations du littoral français. Etat des lieux des plages qui vont accueillir très bientôt plusieurs dizaines de milliers d'usagers quotidiens.



Depuis l'arrivée tardive du printemps, les plages sont devenues un lieu de détente privilégié pour tous. Soucieuse de la sécurité des usagers, la Ville d'Argelès-sur-Mer a ouvert le 27 avril la surveillance de la plage centrale (P4). C'est une des premières stations du littoral français à proposer un tel service si tôt dans l'année, bien avant le grand rush estival.

Dès la mi-juin, les six postes de surveillance disséminés le long des 4,9 kilomètres de plages sur les 7 que compte le territoire (celles de Larrieu et de l'Ouille ne sont pas couvertes) seront progressivement opérationnels.

La Ville gère elle-même la sécurité de ses plages

Fait quasiment unique sur l'arc méditerranéen : la municipalité se porte directement garante de la sécurité des usagers en gérant ses propres équipes de sauveteurs. Celles-ci regroupent durant l'été trente-trois saisonniers qui s'ajoutent aux trois agents municipaux en poste durant toute l'année.

Le matériel mis à leur disposition est performant : une vigie avec poste de secours à la Marenda ; six embarcations rapides ; un jet ski ; un matériel de secourisme (plan dur, oxymètre, tensiomètre, dextro, collier cervi-

cal...) et de sauvetage (planche, filin, rescue bouée, kayak...) adapté ; un sac médical complet scellé réservé uniquement aux médecins ; cinq défibrillateurs semi-automatiques.

La qualité de l'eau est contrôlée en permanence

La Ville d'Argelès-sur-Mer se montre très méticuleuse sur la qualité de l'eau. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'Agence régio-

nale de santé (ARS) impose pour chaque site de baignade six prélèvements par saison. Argelès-sur-Mer en effectue 20 à 22 par site. Durant la saison, plus de 120 prélèvements sont analysés. Résultat : tous les sites sont classés A (eau de bonne qualité).

Des labels récompensent la qualité du travail réalisé

Comme chaque année, le Pavillon bleu a été attribué au port et aux plages surveillées sur l'ensemble des six postes. Symbole d'une

Label handiplage : la plage pour tous

La Ville d'Argelès-sur-Mer a initié une politique forte d'accessibilité de son territoire aux personnes handicapées. Cette volonté se traduit de diverses manières au niveau des plages.

De nombreux cheminements et sanitaires adaptés sont disséminés le long de la promenade du front de mer. Tous les postes de secours sont équipés de caillebotis en polyester renforcé et de toilettes accessibles. Le poste n°3, face au boulevard du Canigou, est quant à lui pourvu d'un dispositif particulier permettant l'accès à la baignade pour les personnes à mobilité réduite. Ouvert chaque année de début juin à fin septembre, il propose à ce public une douche et des toilettes adaptées, trois places de parking. L'accès est goudronné jusqu'au poste de secours et un caillebotis offre un cheminement de qualité jusqu'à la mer. Deux « tiralo » facilitent la baignade. Enfin, les sauveteurs aquatiques reçoivent une formation spécifique tandis qu'un handiplagiste apporte son aide aux déficients moteurs.





qualité environnementale exemplaire, il est délivré par l'Office français de la fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe. Cette distinction valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de recherche et d'ap-

plication durable en faveur d'un environnement de qualité. Ensuite, le label Famille plus Mer, délivré par le Ministère délégué au tourisme certifie qu'Argelès-sur-Mer s'est engagée à offrir un maximum de services adaptés à la demande des enfants et de leurs parents : animations, passeport kids, documents d'information...

De nombreuses actions sont initiées au niveau des plages. Parmi elles : l'opération Plage sportive proposée en juillet et août par l'office municipal d'animation ; l'exposition Enfants de la mer ; les actions proposées par de nombreux clubs de plage ayant adhéré à la politique Famille plus.

Enfin, le label national Handiplage récompense la démarche entreprise par la Ville en direction des usagers handicapés (voir encadré).



Destination pour petits et grands



Surveillance des plages

Jusqu'au 26 mai

Poste central (P4), les 25 et 26 mai de 10 h 30 à 18 h.

Du 1^{er} au 14 juin

Poste central (P4) et Poste 6, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Du 15 au 30 juin

Les 6 postes (numérotés P1 à P6), tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre

Les 6 postes (numérotés P1 à P6), tous les jours de 10 h 30 à 19 h.

Du 2 au 8 septembre

Poste central (P4), Poste 6, Poste 3 et Poste 2, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Du 9 au 29 septembre

Poste central (P4), Poste 6 et Poste 3 en fonction des conditions météorologiques, tous les jours de 10 h 30 à 18 h.

Les concessions de plages sont renouvelées

Le conseil municipal du 18 avril a acté le renouvellement des concessions de plages pour une durée de douze ans. Parallèlement aux animations assurées par la Ville, une quinzaine d'exploitants privés proposent des activités diversifiées, qui s'adressent à un public jeune ou soucieux de le rester : restauration, écoles de voile, location de pédalos, garderies d'enfants et gymnastique...

La Ville a décidé d'accorder ces concessions sur une durée longue. Elle permet ainsi aux bénéficiaires de prendre le temps de développer une activité de qualité et de réaliser les investissements nécessaires, ceci afin de proposer au public un service de grande qualité.

Infos : 04 68 95 34 28

COMMUNE D'ARGELES-SUR-MER

REGLEMENTATION DE LA PLAGE

SURVEILLANCE ASSURÉE DE :

SIGNIFICATION DES SIGNAUX

-  - Interdiction de se baigner - Bathing is forbidden - Baden verboten
-  - Baignade dangereuse mais surveillée - Dangerous but supervised bathing - Baden gefährlich aber überwacht
-  - Baignade surveillée, absence apparente de danger - Supervised and apparently safe bathing - Baden überwacht, keine erkennbare Gefahr
-  - Vent de terre, danger de dérive de tout objet flottant vers le large (bouées, matelas pneumatiques, planches à voile, ...) - Wind of earth, danger of drift of any floating object (buoys, airbeds, windsurfing boards, ...) Towards the wind
-  - Ablandiger Wind, schwimmende Gegenstände (Bojen, Luftmatratzen, Surfbretter,...) können auf die offene See abgetrieben werden
-  - Cerfs-volants interdits sur la plage - Kites forbidden on beach - Drachen am strand verboten
-  - Kitesurfs interdits sur la plage - Kitesurfs forbidden on beach - Kitesurfs am strand verboten
-  - Chiens interdits sur la plage - Dogs forbidden on beach - Hunde am strand verboten
-  - Bivouac et feux interdits sur la plage - Bivouac and fire forbidden on beach - Bivak und feuer am strand verboten

URGENCE

SAMU : 15 - POMPIERS : 18 - POLICE : 17 - EUROPEEN : 112

Les dossiers du conseil mu

En mars et avril, l'assemblée municipale a examiné les délibérations suivantes.

La Ville acquiert des terrains dans le cadre de sa politique d'aménagement

Ces acquisitions s'inscrivent dans le cadre de plusieurs programmes d'aménagement : futur giratoire de Neguebous ; élargissement de la route de Taxo à la mer. Concernant ce dernier chantier, une fois la troisième tranche de travaux achevée, il restera à réaliser le rond-point du futur lycée qui ouvrira ses portes à la rentrée 2015.

La Ville investira 4 millions d'euros dans la voirie en 2013

La Ville vient de passer une convention avec le Syndicat départemental d'énergie et d'électricité des Pyrénées-Orientales (SYDEEL). Cette signature intervient dans le cadre de l'organisation et de la coordination des travaux d'enfouissement et de mise en esthétique des réseaux de distribution électrique, d'éclairage public, des communications électroniques des rues d'Alembert et Joffre.

Sur une dépense totale de 169 758 euros prise en charge par le SYDEEL, la participation communale s'élève à 140 156 euros.

Pierre Aylagas profite de ce point pour revenir sur l'ensemble des travaux réalisés dans la Ville. « La municipalité accorde une grande importance à la voirie. Cette année, elle va investir 4 millions d'euros dans ce domaine. Ces travaux concernent autant le village que la plage et les écarts. Dès que



La Ville investit chaque année des sommes considérables dans la voirie. Exemple : la rue Joffre

nous réaménageons une rue, nous la réalisons le mieux possible afin qu'elle dure plusieurs décennies. Si cela s'avère indispensable, la Communauté de communes intervient sur les réseaux d'eau et d'assainissement ».

Pour favoriser l'emploi, des clauses sociales vont être insérées dans les marchés publics

« En cette période de crise, le gouvernement a initié des mesures qui permettront de relancer l'activité : les emplois d'avenir ; les contrats de générations » présente Pierre Aylagas. Dans ce contexte délicat, la Ville d'Argelès-sur-Mer entend initier une politique volontariste en matière d'insertion professionnelle. Pour cela, elle veut faciliter l'accès aux marchés publics des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME) en y insérant des clauses sociales. Celles-ci permettront d'embaucher des demandeurs d'emploi du territoire tout en faisant travailler les entreprises locales.

Les clauses ont déjà été insérées dans le marché de 68 millions d'euros porté par la Région pour la construction du lycée

Tribune de l'opposition

On stationne où à Argelès ?

Circulez, il n'y a pas de place pour stationner. Cet état de fait lié avec une circulation pour le moins fantaisiste, fait que l'automobiliste argelésien rencontre d'énormes problèmes, et pourtant il vote.

Il faut constater que chaque fois que la municipalité fait des travaux de voirie, le nombre de place de stationnement diminue : la gare, la route Nationale, la rue de la Tolérance et la rue d'Alembert en sont des exemples.

En plus on matérialise des emplacements de stationnement, notamment rue de la Révolution avec des PV à l'appui.

Il serait temps que la municipalité comprenne que la revitalisation du centre ville passe par l'augmentation de parkings et non l'inverse, et qu'on puisse y accéder facilement.

Déjà les Grecs avaient compris, il y a bien longtemps, que l'Agora était le meilleur centre de réunion des habitants de la citée.

Opération Tranquillité vacances

Contre les cambriolages, adoptez le bon réflexe : Avant de partir en vacances inscrivez-vous auprès de la brigade de gendarmerie. Celle-ci peut, à votre demande, surveiller votre domicile au cours des patrouilles quotidiennes.

Inscription prise directement à la gendarmerie.

Infos : 04 68 81 03 96

Les prochaines réunions de secteur

Lundi 10 juin à 18 h 30, salle Poiraud : Le Racou, port, plage sud.

Lundi 17 juin à 18 h 30, salle Poiraud : plage centre.

Vendredi 21 juin à 18 h 30, salle Poiraud : plage nord.

municipal

Emile Combes. De son côté, la Ville investira durant la période 2013-2015 un peu plus de 16 millions d'euros HT au titre de la commande publique pour des travaux d'aménagements urbains, de rénovation et de construction. Parmi les chantiers d'envergure, citons les aménagements du centre plage et de la place Gambetta, les constructions d'un réfectoire à l'école Curie-Pasteur et d'un gymnase.

« Nous souhaitons affirmer pleinement notre responsabilité sociale dans ces marchés publics. Par ailleurs, afin d'éviter les éventuelles fraudes, Pôle Emploi va embaucher dans le département une trentaine d'agents. Ils seront chargés de contrôler les entreprises afin de déterminer si elles respectent à la lettre le critère de clause sociale d'insertion ».

Le taux d'imposition locale reste inférieur à la moyenne nationale

12,27 % pour la taxe d'habitation ; 15,98 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ; 38,86 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties : les taux d'imposition locale appliqués à Argelès-sur-Mer sont bien inférieurs à la moyenne départementale et nationale. Par exemple, en 2012, le taux d'imposition pour la taxe d'habitation était moitié moins élevé que le taux moyen appliqué au niveau national. Cette année, les taux ont augmenté de 2 % : une hausse raisonnable calée sur celle de l'inflation.

Enfin, rappelons que le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (10,50 %), n'a pas évolué depuis plusieurs années.

La défiscalisation favorisera l'investissement locatif

Argelès-sur-Mer compte plus de 10 000 habitants. Depuis 2001, la ville connaît une croissance démographique continue de 1,5 % par an. Conséquences de ce développement : la demande en logements loués à l'année reste forte, en particulier en locatif aidé ; le parc social est très sollicité et les résidences secondaires constituent la majorité du parc immobilier. Malgré une stabilisation du prix de l'immobilier, les prix demeurent élevés. Dans un tel contexte, le nouveau dispositif Duflot d'aide à l'investissement permettrait de développer l'investissement locatif qui fait actuellement défaut à Argelès-sur-Mer. Le Conseil municipal a donc décidé de demander à M. le Préfet de Région l'agrément pour le maintien de ce dispositif fiscal.

Le conseil municipal des jeunes est installé



Initié par la Ville, le conseil municipal des jeunes est composé de 18 membres qui ont été élus en février dernier par 133 élèves argelésiens scolarisés en classe de 6^e au collège des Albères. Il a été installé le 18 avril en présence de l'équipe municipale (dont Cathy Arsant, conseillère municipale déléguée aux délégués de quartiers et cheville ouvrière de l'opération), de la direction des services municipaux, des professeurs d'histoire-géographie, du responsable du Point information jeunesse d'Argelès-sur-Mer. Pierre Aylagas a fé-

licité ces graines d'élus. « Vous avez eu le courage d'être candidats, vous avez osé vous mettre en avant au risque de ne pas être élus. C'est la démocratie, c'est courageux ! » Présidée par Adrien Poca, « doyen » des conseillers, cette première séance officielle a donné lieu à une présentation des commissions au sein desquelles interviendront les jeunes au cours de leurs deux années de mandat : aménagement sportif, environnement, inter-communalité, loisirs et festivités, voyages et échanges scolaires. Infos : 04 68 95 34 61.

Eau potable

Comment contrôler le coût de l'assainissement ?

Une réflexion sur le prix de l'assainissement de l'eau vient d'être entamée par la Ville et les services techniques de la Communauté de communes Albères Côte Vermeille.

En effet, un effort important est initié dans la rénovation des réseaux sur l'ensemble du territoire communautaire. Il permet de réduire de manière considérable le nombre de fuites et d'économiser chaque année près de 1 million de m³ d'eau – sur un volume total de 6 millions de m³ en 2006 -, ceci malgré le développement régulier de la population. Autre conséquence : les répercussions inévitables et logiques sur les prix. L'eau et l'assainissement coûtent respectivement 1,4 et 10 centimes par m³ plus chers.

Si la hausse du tarif de l'eau est minime, celle de l'assainissement équivaut pour les ménages argelésiens à une enveloppe supplémentaire de 159 000 euros qu'il convient d'équilibrer.

« Nous devons trouver une solution équitable pour tous les usagers qui permettra de financer ce surcoût. Mais dans tous les cas, les prix restent nettement au dessous de ceux appliqués dans les autres villes, cela grâce à la mise en place de la régie production, distribution et assainissement : un service de qualité et de proximité » tempère Pierre Aylagas. A suivre.

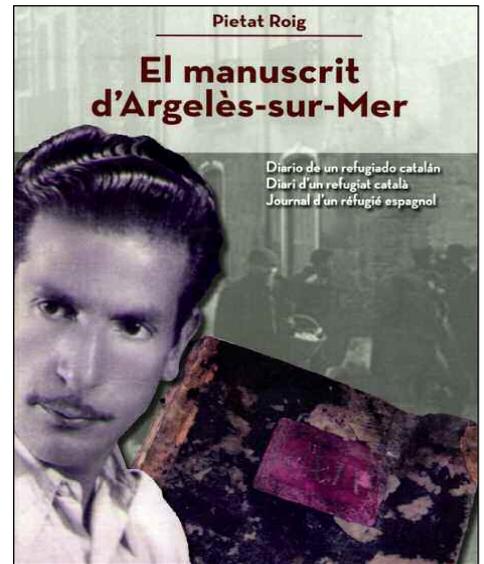
« El manuscrit d'Argelès-sur-Mer »

A partir de février 1939, plus de 450 000 républicains franchissent la frontière franco-espagnole suite à la chute de la Seconde République espagnole et à la victoire du général Franco. Parmi eux, Mariano Roig, ouvrier agricole de son état, est interné au camp d'Argelès-sur-Mer. Il y tient son journal. C'est un petit cahier de seulement une centaine de pages, mais le document est essentiel pour qui veut en savoir plus sur la vie dans ce lieu durant ce sombre épisode de l'Histoire. Il y consigne ses inquiétudes, ses souvenirs, ses observations. Le tout est illustré de nombreux dessins.

Pietat Roig vient de consacrer un ouvrage au journal de son père. Intitulé « El manuscrit d'Argelès-sur-Mer », rédigé en français, espagnol et catalan, il est consultable au centre d'interprétation et de documentation sur l'exil et la Retirada (CIDER).

Cet établissement municipal propose des expositions régulières, anime une bibliothèque qui permet à tous de connaître, étudier et se remémorer cette période clé de l'histoire contemporaine du Vieux continent.

CIDER : ouvert du mardi au samedi de 14 h à 18 h. Espace Jules Pams - Route de Valmy. Infos : 04 68 95 85 03



Jardin en fête : une « première » réussie

Argelès-sur-Mer a fêté le jardinage avec « Jardin en fête » le 21 avril en centre-ville. Cette manifestation remplaçait le « Printemps fleuri de Valmy » qui fêtait l'arrivée des beaux jours dans le cadre du parc éponyme. Elle est une initiative de la municipalité qui ambitionne de dynamiser le cœur du village. Organisée par l'office municipal d'animation en collaboration avec l'union des commerçants, elle a proposé au grand public qui s'est déplacé en masse un programme varié adressé à tous : exposition-vente de pépiniéristes professionnels, vide-jardin des particuliers, défilé végétal avec la participation active des commerçants du village, espace dédié aux enfants (ateliers de maquillage, de création florale, mini-ferme d'animaux, jeux gonflables), espace paysager et fleuri valorisant le savoir-faire des services



techniques dans le cadre de l'obtention de la deuxième fleur... Rendez-vous est pris pour 2014. Infos : 04 68 81 10 15

Amitié Sourire recrute

Le club Amitié Sourire est l'unique association argelésienne qui s'adresse exclusivement aux personnes retraitées. Il propose à ses 108 adhérents, tous les jeudis de 14 h 30 à 17 h 30, de nombreuses animations : lotos, jeux libres, fêtes d'anniversaire, repas en juin et décembre... Amitié Sourire joue donc un rôle essentiel dans le tissu social et associatif local.

A la fin de l'année, Suzanne Michaud et Monique Massaint, respectivement présidente et trésorière, souhaitent quitter leurs fonctions. Vous êtes intéressé pour assurer l'une de ces responsabilités ? Infos : 04 68 95 80 54 ou 04 68 81 21 70.

Vide-grenier du Racou

Organisé par les commerçants du Racou, il se déroulera le 9 juin de 9 h à 15 h, avenue Torre d'en Sorra et place des Granotes. Il vous en coûtera 10 euros pour un stand de 4 mètres.

Infos : 06 08 64 39 88

Déferlantes 2013

Le grand week-end approche pour les 10 000 fans qui se presseront chaque soir, du 7 au 9 juillet, à Valmy pour les Déferlantes. L'affiche proposée par la Frontera est d'une qualité exceptionnelle.

7 juillet : Ben Harper with Charlie Musselwhite ; Saez ; Maceo Parker ; Dub Inc ; Lilly Wood and the prick ; Willy Moon ; Shake Shake Go.

8 juillet : Jamiroquai ; Madness ; C2C ; Cali ; Lou Doillon ; Charles Bradley ; gagnant du tremplin déferlantes (à venir).

9 juillet : Motörhead ; Iggy and the stooges ; The Hives ; Jake Bugg ; Asaf Avidan ; BB Brunes ; Lescop ; Bow low.

Ouverture des portes à 16 h 30.

Plus d'informations sur le site :

www.lesdeferlandesargellessurmer.com



L'agenda de juin



1^{er} juin VIII^e Grand Prix du Roussillon de danse sportive

Avec le Txa Txa Club. **Compétition de danses latines** (Samba, ChaCha, Rumba, Paso Doble, Jive) et **Standards** (Valse Anglaise, Tango, Valse Viennoise, SlowFox trott et Quick Step). **Spectacle** exceptionnel de la Troupe D'pendanse avec Maxime Dereymez, Fauve Hautot et Katrina Patchett de « Danse avec les Stars » ! Espace Jean Carrère dès 10 h.

21 juin Fête de la Musique

Concert Variétés avec le groupe Backstage. Esplanade Charles Trenet (plage) à 21 h 30.

Bal Musette Variétés avec Louis Gorce. Place de la République (village) à 21 h 30

Concert Variétés avec le groupe Pill's. Place dels Balls (village) à 21 h 30.

Concert avec Pulp Trio. Quai Marco Polo (port) à 21 h 30.

Bal Variétés avec le Duo Dédicace. Quai Christophe Colomb (port) à 21 h 30.

Concert Afro Percussion avec le groupe Makou Dolima. Place du Nouveau Monde (port) à 21 h 30.

22 au 24 juin Total Festum - Sant Joan

Samedi 22 juin
Concert d'aquí à 21 h, place Gambetta.

Dimanche 23 juin
Tot junts de 19 h à 21 h, avenue de la Libération.

Repas catalan de la Saint-Jean avec animation musicale par le groupe « Luz de Noche ».

Gran Vetllada catalana à 20 h, place Gambetta.

Concert de la Chorale des classes bilingues de l'école de musique sous la direction de Anne Reig.

Sardanes populaires avec le Foment de la Sardane et le Groupe folklorique els Amics dansaires de Sainte-Marie à 20 h 45.

Evolution et **Ball de Gegants** avec la Colla gegantera d'Argelès-sur-Mer.

Chants traditionnels catalans avec les Cantaires d'Argelès.

Arribada de la flama del Canigó en barque catalane à Port-Argelès et accueil de la Flamme sur le quai d'honneur avec Granyotarem à 20 h 45. Départ du Relais de la Flamme.

Arribada de la flama à 21 h 30, place Gambetta. Lecture du Texte « Flama del Canigó ». Arrivée du Relais de la Flamme et des Fagots de la Sant Joan. Grand défilé avec les associations Granyotarem, Colla Gegantera et les Cantaires.

Gran Foc de la Sant Joan à 21 h 45. Distribution de muscat et de rousquilles.

Spectacle pyrotechnique avec Mille et une étoiles à 22 h 130.

Gran Ball Català amb la Cobla Tres Vents à 23 h 15.

Lundi 24 juin
Initiation à la **Sardane** avec le Foment de la Sardane à 16 h 30, place Saint-Côme et Saint-Damien.

Distribution de **Ramallets de la Sant Joan** et Pot de l'Amitié avec le Casal de l'Albera, le Foment de la Sardane et les Cantaires d'Argelès à 17 h 30.

1^{er} au 16 juin Quinzaine de l'environnement

Organisée par la Ville, l'opération « Enfants de la mer » se poursuit avec cette « Quinzaine » qui propose de nombreux événements adressés à tous les publics :

Visite guidées et animations pour les classes d'Argelès-sur-Mer et de la région. Et aussi...

Lundi 3 juin

à 18 h 30, salle des Aigles à Valmy :

Conférence « Les bourdons et le réchauffement climatique » ;

Jeudi 6 juin

à 19 h, cinéma Jean Jaurès :

Ciné-forum « La terre outragée ».

Les 13, 14, 15 et 16 juin

4 jours pour la Méditerranée (conférences, projections de films, sorties en mer, ateliers école, marché des produits de Méditerranée...).

Infos : 04 68 88 23 01 ou 04 68 81 15 85.



La Ville accueille les bébés argelésiens...



L'Hôtel de Ville a fêté la petite enfance le 30 avril. Ce jour-là, la municipalité a invité les 72 bébés venus rejoindre la population argelésienne durant l'année écoulée. Au cours de cette réception désormais traditionnelle - elle se déroule chaque année depuis 2009 -, le maire et les membres de son équipe ont remis aux parents « Mon premier livre ». Cet ouvrage retracera les événements marquants qui jalonnent les premières années de l'enfant.

... et les nouveaux électeurs



Ils viennent d'avoir 18 ans et peuvent désormais voter : les nouveaux électeurs argelésiens ont été accueillis le 3 mai à l'Hôtel de Ville par le député-maire et de nombreux adjoints et conseillers municipaux. « *Soyez acteurs, votez, participez à la vie locale* ». Tels sont, en substance, les conseils que leur a délivrés Pierre Aylagas à l'occasion de la remise de la carte d'électeur qui leur ouvrira le chemin des urnes lors des prochaines échéances électorales (élections municipales et renouvellement du parlement européen en 2014, ndlr).

Le député-maire a tenu à rappeler à ces jeunes le sens et l'utilité de cet engagement citoyen, dans un contexte où les hommes politiques souffrent d'un déficit d'image. « *On entend dire que les élus locaux sont tous les mêmes mais la politique doit vous intéresser car elle est noble. Vous devez vous intéresser à la gestion de la commune, du canton, du département, et surtout défendre vos valeurs. Pour cela, vous devez voter et être fier de vous exprimer en votant* ».

Enfants de la mer : c'est pa



Initiée par la municipalité, l'opération Enfants de la mer, cinquième du nom, a été officiellement lancée le 5 avril. Malgré le temps maussade, la promenade du front de mer, côté port, a connu une effervescence toute estivale. Ecoles, instituts spécialisés et grand public se sont donné rendez-vous pour assister aux temps forts de la journée : la remise à l'eau de tortues caouannes par le CestMed puis l'inauguration des expositions « Pelagos » et « La Marena

Nouveaux Argelésiens : la

Ils sont originaires de Lille, Toulouse, Lyon, Marseille, Bordeaux... et ils ont choisi de s'installer à Argèles-sur-Mer durant l'année écoulée. Plus de 120 nouveaux Argelésiens ont été accueillis le 12 avril à l'espace Jules Pams, dans une ambiance conviviale, propice à la découverte et l'échange.

Services municipaux, communauté de communes, associations, producteurs : tous les acteurs locaux étaient mobilisés par la Ville pour souhaiter la bienvenue à « *ces nouveaux membres de la famille, car Argèles-sur-Mer est bien une famille* » comme l'a rappelé Pierre Aylagas.

Suite à la prestation des Cantaires catalans et la présentation de la riche histoire de la ville par Béatrice Verhille, de la Casa de l'Albera, le maire a suggéré dans son intervention quelques pistes à suivre pour débiter au



mieux une nouvelle vie à Argèles-sur-Mer : adhérer à une des 180 associations locales ; rejoindre une commission extra-municipale, « *car les portes de la vie citoyenne à Argèles-sur-Mer sont ouvertes à tous* » ; participer aux réunions de secteur.

Par ailleurs, il est revenu sur certains aspects originaux de la ville : « *Argèles est la seule commune de France métropolitaine à posséder deux réserves naturelles qui sont autant de lieux*

rti jusqu'au 30 septembre



d'aquí ». Par ailleurs, les écoles impliquées dans l'opération ont présenté leur travail dans le cadre d'ateliers très animés. « Enfants de la mer » se poursuivra jusqu'au 30 septembre. Rendez-vous à la Quinzaine de l'environnement (1^{er} au 16 juin). Par ailleurs, les deux expositions resteront visibles jusqu'à la fin septembre sur la promenade du front de mer.
Infos : 04 68 88 23 01

famille « s'agrandit »



extraordinaires à découvrir. C'est également la seule ville à ne pas avoir construit dans les Albères, ceci afin de protéger ce site magnifique ».

Pierre Aylagas a également parlé de l'avenir. « L'objectif est qu'Argelès-sur-Mer devienne la ville centre du sud du département tout en ne dépassant pas le seuil des 15 000 habitants. Par ailleurs, la ville fait partie d'une communauté de communes qui

comptera le 1^{er} janvier prochain quinze villes pour un total de 65 000 habitants : une bonne taille pour développer une politique de proximité ». Une politique de proximité qui se traduit par des projets forts, dont la construction du lycée, la restructuration de la piscine communautaire et du collège. Les nouveaux membres de la famille argelésienne apprécieront.

Foire des éleveurs : un succès populaire

Une température estivale, un cadre exceptionnel, plusieurs milliers de visiteurs : la 12^e foire des éleveurs des Aspès et des Albères organisée le 14 avril au Racou a tenu toutes ses promesses. La satisfaction a donc été totale pour la ville d'Argelès-sur-Mer, l'office municipal d'animation, le syndicat des éleveurs, la chambre d'agriculture et les producteurs de pays qui ont uni leurs efforts afin de mettre sur pied cette manifestation populaire.

Démonstration d'animaux, marché du terroir, repas champêtre ont rythmé cette journée qui s'est clôturée par une remise des récompenses aux jeunes éleveurs, notamment en présence de Pierre Aylagas et de Charles Campigna, adjoint au maire et cheville ouvrière de la foire.



« Courses de la Massane » : à la hauteur de ses ambitions

Pluie, brouillard, neige, forte Tramontane sur les sommets : il faisait un temps à ne pas mettre un coureur dehors les 27 et 28 avril. Malgré tout, près de 800 coureurs (dont 120 enfants auxquels des épreuves étaient réservées) venant d'Espagne et de la France entière ont bravé les éléments pour s'aligner sur les différentes courses de la Massane. 147 d'entre eux ont relevé le défi de l'Albera trail (40 km). Preuves du niveau de préparation exceptionnel et de la prudence des concurrents : aucun incident ou blessure sérieuse n'est à déplorer et seuls une quinzaine d'athlètes ont abandonné. Mention spéciale à la centaine de bénévoles qui ont assuré l'accueil et la sécurité des athlètes, sur tous les parcours, dans des conditions très difficiles. Prochaine édition en avril 2014.

Classements sur www.coursesdelamassane.fr



Agenda

Mai

● Samedi 25

Fête de la Nature. Sortie accompagnée sur le sentier littoral. Inscription obligatoire au 04 68 81 15 85. Rendez-vous à 9 h devant l'office du tourisme.

Thé dansant avec Los Dos Caballeros Bernard Xéridat et François Bayo, organisé par l'Association Plaisirs Culturels Argelès. Espace Waldeck Rousseau à 15 h.

Rencontre de lecteurs « Noir passion ». Charlene Bujeadu partage ses coups de coeur en romans policiers. Médiathèque Jean Ferrat à 15 h 30.

● Mardi 28

Cinéma : Le GNCR présente... « La belle endormie », un film de Marco Bellochio. Cinéma Jaurès à 20 h 30.

● Vendredi 31

Les échanges de l'UPPM : « Histoire de la politique de la ville à Marseille », une conférence de Véronique Marzo, collectif perspectives plurielles. Médiathèque Jean Ferrat à 20 h.

Juin

● Du 1^{er} au 16 juin

Quinzaine de l'environnement : voir programme page 13.

● Samedi 1^{er} juin

VIII^e Grand Prix du Roussillon de danse sportive : voir programme page 13.

● Dimanche 2

Musicales d'Argelès : Récital Chopin avec François-Michel Rignol, piano. Cinéma Jaurès à 17 h.

Navigation de barques catalanes de Port-Argelès à plage nord (monument de la retirada) à 10 h.

● Mercredi 5

Cinéma des Enfants : « Le petit Gruffalo ». A partir de 4 ans. Cinéma Jaurès à 15 h 30.

Conte marin : Patrick Brisset raconte des histoires des mers. Casot enfants de la mer à 15 h.

● Jeudi 6

Ciné-forum dans le cadre de la Quinzaine de l'environnement : « La terre outragée », un film de M. Boganim. Cinéma Jaurès à 19 h.

● Jeudis 6 et 20

Ateliers d'écriture animés par Rose-Marie Mattiani, avec les Amis de la médiathèque. Médiathèque Jean Ferrat à 19 h.

● Vendredi 7

Les échanges de l'UPPM : « Médias, alliés ou ennemis de la Démocratie » par Jean Perleïn. Médiathèque Jean Ferrat à 20 h.

● Samedi 8

Conférence du Casal de l'Albera : « Tautavel, des hommes dans leur vallée » par Michel Martzluff et Aymat Catafau. Médiathèque Jean Ferrat à 17 h.

● Dimanche 9

Challenge de la Massane : concours jeunes ouvert à tous, licenciés et non licenciés. Boulodrome de la Massane à partir de 9 h.

● Mardi 11

Rencontre de lecteurs : Coup de coeur de J-M. Phillipart autour du « Lutrin » de Boileau. Médiathèque Jean Ferrat à 15 h 30.

● Mercredi 12

Mercredi de la Casa en partenariat avec Enfants de la Mer sur « Le patrimoine maritime de l'Albera ». Atelier familial : visite de l'exposition temporaire. découverte de la fabrication de barques catalanes et des métiers de la mer. Ateliers et jeux. Casa de l'Albera - Maison du Patrimoine à 14 h 30.

Goûter littéraire avec les Amis de la Médiathèque, Enfants de la mer : M-P. Bey présente son dernier livre, « Les petits métiers de la pêche catalane ». Médiathèque Jean Ferrat à 16 h.

Café poétique avec les Amis de la Médiathèque. Salle des mariages (mairie) à 19 h.

● Jeudi 13

Vos jeudis au théâtre avec les Amis de la médiathèque : « On ne prévient pas les grenouilles quand on assèche les marais » par la Compagnie Le Quintet Plus. Cinéma Jaurès à 20 h 30.

● Samedi 15

6^e Nautiques d'Argelès : Régates Croiseurs, Habitables, trobades de barques catalanes, sortie amicale pêche llaguts de Rems, puces nautiques et animations avec le Yacht-club à Port-Argelès. Programme sur : www.yacht-club-argeles.com

Balade commentée « Argelès et la mer, histoires d'aquí ». Dans le cadre des Journées du

Patrimoine de Pays de Pays, partez à la découverte de l'histoire maritime d'Argelès-sur-Mer et du massif de l'Albera avec la Casa de l'Albera. Départ à 15 h 30 devant l'esplanade C. Trénet.

● Dimanche 16

Challenge Gaston Pams : la Société d'escrime argelésienne fête ses 60 ans et le 53^e Challenge Gaston Pams : Compétition escrime à l'épée, équipes mixtes juniors, séniors, vétérans et individuel benjamins, garçons et filles. Espace Jean Carrère, journée.

● Jeudi 26

Atelier philo animé par Omar Smail, avec les Amis de la médiathèque. Médiathèque Jean Ferrat à 19 h.

● Vendredi 21

Contes et comptines : Patrick Brisset conte pour les tout-petits (1 à 3 ans, crèche). Médiathèque Jean Ferrat à 10 h 30.

Fête de la Musique

Voir programme page 13.

● Samedi 22

Soirée chansons avec Plaisirs Culturels Argelès. Espace Waldeck Rousseau à 19 h.

Inauguration de la nouvelle exposition temporaire de la Casa de l'Albera avec des Havaneres chantés par les Cantaires et un Cremat offert par le Casal. Place des Castellans à 11 h.

● Les 22, 23 et 24

Sant Joan - Total Festum. Voir programme page 13.

● Lundi 24

Distribution de ramallets de la Sant Joan par El Casal de l'Albera. Devant la Casa de l'Albera, de 10 h à 12 h.

● Les 28 et 29

Fête du TC : Concerts de Superbus, Groupe Compay Segundo, Sergent Garcia... Terrain du TC (Bocal du Tech).

● Samedi 29

Corso nocturne d'été, défilé de Chars, groupes à pied. Départ Centre Commercial Costa Blanca à 21 h 30. Parcours : Boulevard de la mer, Front de mer, Esplanade Charles Trénet.

● Dimanche 30

Gala de fin d'année de l'association Gymnastique Rythmique Sportive avec la participation de Gymnastes Russes. Espace Jean Carrère à 20h30.

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
Du mardi au samedi de 14 h à 18 h,
ainsi que les mercredis
et samedis de 10 h à 12 h

Du 23 mai au 12 juin

Exposition de sculptures de **Ann Elias** et de tableaux de **Françoise Amadiou**.

Du 14 juin au 3 juillet

Exposition d'aquarelles de **Gilles Coutal** et de sculptures de **Corinne Dauer**.

Casa de l'Albera Maison du Patrimoine

Place des Castellans
Ouvert du mardi au samedi
de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Du 1^{er} juin au 30 novembre

Nouvelle exposition :
L'homme et la mer,
barques et pêcheurs de l'Albera.

Médiathèque Jean Ferrat

Espace Liberté - Rue du 14 Juillet

Jusqu'au 29 juin

Exposition **Savoir une chose
comme l'ayant vue** :
installation d'objets ramassés
au camp de Rivesaltes
par la photographe-plasticienne
Nicole Bergé, avec
Cinémaire.

Enfants de la mer

Promenade de front
de mer côté port.

Jusqu'au 30 septembre

Expositions gratuites en plein
air de photos géantes :
La Marena d'aquí
de Frédéric Larrey et
Bernard Rieu,
Pelagos de l'association
Regard du Vivant

L'info en direct sur

www.argeles-sur-mer.com

Pensez à vous abonner
à notre **lettre d'information**
pour tout savoir ce qui va se
passer dans la semaine.